

PROCES-VERBAL DE LA REUNION
DU CONSEIL D'ECOLE

Ecole Maternelle Les Magnolias 2, rue des Galères 06230 Villefranche sur Mer	DATE : vendredi 20 mai 2022
---	------------------------------------

PARTICIPANTS:

- Membres titulaires :

Messieurs BUNGER et CASSAGNE, délégués de parents d'élèves
Mesdames BLENGINO, MAZZANI, ESPOSITO, ORENGO,
enseignantes, madame GRANDCLAUDE, enseignante et directrice
de l'école maternelle Les Magnolias

- Madame BRAVETTI, adjointe aux Affaires Scolaires, Mairie de Villefranche sur Mer
- Autre personne présente : Madame PIRONE, Mairie de Villefranche sur Mer
- Madame Mac Clatchie est excusée.

Rentrée : la fermeture de la 5ème classe est donc définitivement actée; les inscriptions sont quasiment terminées. Les effectifs pourraient osciller entre 28 et 29 élèves par classe (une hausse importante des élèves de PS (+10 par rapport à la rentrée 2021). Les effectifs prévisionnels ont été envoyés à madame Sobrero, IEN de la Circonscription et transmis à madame Bravetti. Si la GS est à 24 comme le préconisent, dans la mesure du possible, les recommandations ministérielles, les autres classes seraient à 29 et 30 pour la PS pour un effectif total de 112. Madame Bravetti évoquera cette situation avec monsieur le Maire et rédigera un

courrier à l'attention de madame Sobrero. Il est rappelé qu'il n'y aura pas de commission en juin pour revenir ou non sur la carte scolaire. Il peut y avoir quelques inscriptions avant la rentrée. La livraison de logements sociaux en octobre 2022 est évoquée aussi. Pour le moment, madame Bravetti ne connaît pas la composition familiale des foyers des futurs occupants.

Les parents d'élèves s'inquiètent de voir les effectifs dans chaque classe progresser très nettement à la hausse à la rentrée prochaine, en raison de la suppression de la 5ème classe. Les effectifs à la crèche des enfants nés en 2020 et 2021 sont également importants. L'Apev enverra un courrier à madame Sobrero pour approfondir la situation et demander un rv. Le bureau de l'Apev réfléchit à des moyens pour revenir à la situation antérieure.

Concernant le déménagement de la classe de madame Orengo vers le Rez de chaussée, des demandes seront faites aux services techniques: demandes de cartons pour le 1er juin, demande d'aide pour la journée du 8 juillet (personnel des services techniques, diable pour porter les cartons). Les deux classes ne seront pas utilisées par le centre de loisirs cet été. Une demande sera faite auprès de monsieur Ramoneda pour le déménagement des ordinateurs des classes.

Concernant les demandes de dérogation pour entrer dans la commune, elles sont examinées par les services des Affaires Scolaires et Monsieur le Maire et acceptées de manière générale surtout si les parents travaillent dans la commune. Les demandes de dérogation sortantes sont généralement refusées.

Point financier coopérative générale : les comptes de la période 5 seront envoyés aux délégués de parents d'élèves au 1er juillet . L'APEV est vivement remerciée: elle a subventionné à hauteur de 470 € , soit la moitié de la somme, la sortie du 24 juin au Bois des Lutins à Villeneuve Loubet. La commune de Villefranche en finance le transport.

Cette année, le spectacle revêtira un caractère exceptionnel: toutes les classes participent à différents tableaux sous la houlette de la compagnie Biagini avec une tonalité de danse contemporaine et des intervenantes qui sont financées, à hauteur de 2000€ par la coopérative scolaire. Nous demanderons une participation aux

coopérative scolaire. Nous demanderons une participation aux parents d'élèves pour les costumes, costumes qui seront donnés aux familles après le spectacle. Les informations seront données progressivement aux parents d'élèves. Le support papier avec autorisation à signer par les familles, sera aussi privilégié dans ce cas.

Exercices de sécurité/PPMS: un rappel de qui a été mis en place en période 5: le 29 avril, exercice de mise à l'abri (confinement/pollution); le 6 mai, prévention des séismes. Un exercice de mise à l'abri (intrusion/attentat) a été mis en place également.

Travaux et demandes de matériel, aménagements: une liste des travaux à effectuer sera mise en circulation auprès des personnels de l'école avant la sortie des classes.

Kermesse et APEV: la date de la kermesse est fixée au 18 juin; les stands fonctionneront, en fin de matinée (11h) et durant l'après-midi (jusqu'à 15h), avant le spectacle qui commencera à 17h30.

L'APEV souhaite organiser un barbecue à midi, et peut être le soir. La buvette sera gérée alternativement par les parents dont les enfants ne sont pas sur scène.

Les enfants des classes seront réunis à 17H, au pied de la scène. Les enseignantes demandent à des parents volontaires de l'Apev mais dont les enfants sont en élémentaire, d'exercer une surveillance durant notre spectacle devant la scène (empêcher les grands de courir et les raisonner, demander aux spectateurs de s'asseoir et de ne pas faire de photos en s'approchant) ; la mairie pourrait installer une bande de moquette entre les chaises et la scène afin d'y faire asseoir les grands de l'école élémentaire.

Madame Orengo va trouver un caméraman pour réaliser un film ce qui éviterait les perturbations causées par les parents essayant de photographier leur enfant et perturbant ,de ce fait, le spectacle.

Le tapis de danse utilisé la veille pour le spectacle du Sivom, doit être protégé toute la journée du samedi avec des barrières , des bâches en polyane (le tapis de scène est un revêtement très fragile qui a été loué à cette occasion). Il faudrait que ce tapis soit nettoyé avant le spectacle de la maternelle. Madame Bravetti et madame

Cirasa vont se renseigner pour le financement de la bâche de protection. Si les services techniques ne peuvent pas le faire après le spectacle du Sivom, le vendredi soir. Il serait bien que ce soit fait le samedi matin et que la bâche de protection soit posée et fixée dans la foulée, pour que le tapis soit très propre avant les spectacles de fin d'après-midi.

La vice-présidente de l'APEV , madame Florido, s'occupe de la Sacem concernant les droits de diffusion des musiques utilisées. Elle prend attache avec madame Gastaud qui a un compte Sacem pour son école. Le forfait devrait s'élever à 75€ environ.

L'APEV organisera une tombola et recherche actuellement des lots et des sponsors.

L'APEV finance cette année encore les livres remis aux élèves de GS qui quittent l'école le 7 juillet.

Fait à Villefranche sur Mer, le 20 Mai 2022

La Présidente
Le Secrétaire
du Conseil d'Ecole:
de séance :

Françoise GRANDCLAUDE
Annie BLENGINO
